



CONSEIL COMMUNAL  
DE VICH

Résumé des décisions du  
Conseil Communal de Vich du  
12 mars 2024 présidé par M.  
Christian BRONSIL

➤ Appel nominal

*40 membres convoqués, 34 présents, 6 excusés. Le quorum est atteint*

➤ Adoption du Procès-Verbal 05.12.2023.

*Le procès-verbal est accepté à large majorité avec 27 OUI, 6 abstentions*

➤ Adoption de l'ordre du jour.

*L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec 33 OUI*

➤ Préavis n°07/2023-2024 – Règlement général de Police

*Le Préavis n°07/2023-2024 est accepté à l'unanimité avec 32 OUI, 1 abstention*

➤ Préavis n°08/2023-2024 – Règlement relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance

*Le Préavis n°08/2023-2024 est accepté avec 29 OUI, 1 NON, 3 abstentions*

➤ Préavis n°09/2023-2024 – Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2024 pour la location de locaux destinés à l'administration communale

*Le Préavis n°09/2023-2024 est accepté avec 31 OUI, 1 Non, 1 abstention*

➤ Election d'un membre pour la commission de gestion

*M<sup>me</sup> Myriam ISELI est élue par acclamations*

➤ Election d'un membre pour la commission de recours en matière d'impôts et de taxes communales

*M. Eoghan O'SULLIVAN est élu par acclamations*

➤ Election d'un membre suppléant pour la commission des routes

*M. Yann KISLIG est élu par acclamations*

Fait à Vich, le 13 mars 2024

Au nom du Conseil Communal de Vich

Le Président

M. Christian BRONSIL



La Secrétaire

M<sup>me</sup> Valérie ZEENDER

*Selon les articles 160 et suivants de la LEPD, la demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité de Vich, accompagnée d'un exemplaire de listes de signatures, sous la signature d'au moins cinq électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication à l'affichage au pilier public.*